

" L'Abri des Familles " Un lieu d'accueil de jour pour familles exilées

L'absence de structure d'accueil pérenne à Nantes amène les familles exilées (couples ou femmes seules, avec enfants) à errer dans la ville en journée, dans l'attente de l'ouverture d'un abri de nuit. Les jeunes enfants sont les plus durement éprouvés par cette vie errante. Les associations au service des populations migrantes sont unanimes : il est urgent de proposer à ces familles un lieu d'accueil de jour leur permettant de s'abriter et se retrouver en sécurité. C'est la vocation de l'Abri des familles, créé sous l'égide de l'association « Solidarité Diocésaine 44 », qui souhaitait ouvrir ses portes avant l'hiver 2020.

L'Abri des familles propose un lieu sûr et chaleureux aux familles exilées en situation d'isolement et de détresse sociale. Parmi ses objectifs :

- Offrir des espaces adaptés aux besoins des enfants : repos, jeux, détente...
- Apporter des réponses concrètes par l'intervention de professionnels formés à l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité,
- Créer des liens sociaux afin de combattre l'isolement, en proposant des temps collectifs d'échange et de partage (collations, animations, discussions, repas partagés...),
- Donner aux parents la possibilité d'exercer leur responsabilité éducative dans un cadre sécurisant.

Un local de 150 m² situé au 12 boulevard Gustave Roch, sur l'île de Nantes, mis à disposition par la paroisse Sainte-Madeleine, a été adapté aux normes de sécurité et d'accessibilité. Il comprend : espace d'accueil, espace de vie (activités, repas), salles de repos, sanitaires, espace nurserie, cuisine, jardin.

Le projet est porté par la Pastorale des Migrants (diocèse de Nantes) et animé par une coordinatrice salariée. Un comité de pilotage se réunira mensuellement pour développer les propositions et assurer la pérennité de la structure. Le conseil de Maison (équipe encadrante

et personnes accueillies impliquées) animera la vie quotidienne du lieu.

L'ouverture dans un premier temps est le mardi et le jeudi de 9h30 à 16h, avec un objectif à moyen terme de 5 jours par semaine. La capacité d'accueil est de 25 personnes, nombre modifiable en fonction des contraintes sanitaires. Elles sont accueillies par une équipe de 5 bénévoles, dont 1 service civique et la coordinatrice. Ce projet d'accueil vous intéresse ? N'hésitez pas à nous rejoindre. ■



L'ouverture de L'Abri des familles s'est faite le 1^{er} décembre, pour l'instant le mardi et le jeudi de 9 h 30 à 16 h. Nous avons déjà une vingtaine de bénévoles, des aides ponctuelles en fonction des compétences sont aussi les bienvenues. Il s'agit d'accueillir des familles en exil de façon inconditionnelle, de leur proposer de se reposer, cuisiner, participer à des ateliers ou simplement échanger.

Contacts :

Christine BRUNIER, 06 21 13 33 89
pastorale.migrants@nantes.ccf.fr
abridesfamilles44@gmail.com

Si vous souhaitez participer à une levée de fonds en faveur de ce projet, vous pouvez adresser un chèque à la Pastorale des Migrants, 7 chemin de la Censive du tertre 44300 Nantes à l'ordre de l'Association Diocésaine de Nantes. La contribution que vous ferez vous donne droit à une réduction annuelle d'impôt sur le revenu pour 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. Exemple : un don de 1 000€ ne vous coûtera que 340€. Si votre entreprise est assujettie à l'impôt sur les sociétés, vous bénéficierez d'une réduction de 60% de votre don. Ce don est pris en compte dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice.



Avant l'ouverture, une équipe de bénévoles a réalisé les travaux de finition.

